



OBJECTIF(S)

- Préparer et organiser une assemblée générale de copropriété
- Connaître les règles juridiques

NIVEAU & PUBLIC

SPÉCIALISATION

Syndic débutant, assistant(e) de copropriété

Prérequis : aucun

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Durée : ½ journée (soit 3,30 heures)

Moyens pédagogiques : Cas pratiques - Support pédagogique
Quiz d'évaluation finale

Matériel nécessaire : vidéo projecteur, paper-board

Effectif maximum : 50

INTERVENANT(S)

Formateur : Professionnel spécialisé en copropriété, baux commerciaux

Validé par le Bureau de la Commission Formation FNAIM

TARIFS

Adhérent FNAIM : 130 € HT

Non Adhérent FNAIM : 190 € HT

PROGRAMME

INTRODUCTION

- Bienvenue + présentation du cours et des objectifs pédagogiques

I - LA CONVOCATION

- La préparation d'une assemblée générale
- Le rôle du syndic, le rôle du conseil syndical
- L'ordre du jour
- Les annexes
- Les modalités d'envoi de la convocation
- Le délai de convocation

II - LA TENUE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- La feuille de présence et les pouvoirs
- Mise en place d'un « bureau », son rôle
- Le vote: modalités-majorités

III - LE PROCÈS-VERBAL

- Qui rédige le procès-verbal?
- Son contenu
- Sa diffusion-registre-extranet
- Contestations

SYNTHÈSE DU COURS ET CONCLUSION

TEST D'ÉVALUATION + RÉPONSE AUX QUESTIONS + REMERCIEMENT



Programme accessible
aux personnes
en situation de handicap